



Espaces Linguistiques

Les valeurs de l'Olympisme *dans et par* le discours : topique instituante et dynamique du sens

The values of Olympism *in and through* the discourse: instituting
topics and dynamic of meaning

Carine DUTEIL

CeReS, Université de Limoges

Carine.duteil-mougel@unilim.fr

Arnaud RICHARD

LHUMAIN, Université Paul Valéry Montpellier 3

arnaud.richard@univ-montp3.fr

Julien LONGHI

AGORA/IDHN, CY Cergy Paris Université, IUF

julien.longhi@cyu.fr

URL : <https://www.unilim.fr/espaces-linguistiques/387>

DOI : 10.25965/espaces-linguistiques.387

Licence : CC BY-NC-ND 4.0 International

Résumé

Cet article s'intéresse aux discours traitant du sport (politique, institutionnel, olympique, etc.) ainsi qu'aux discours issus de pratiques sportives (forums, réseaux sociaux et applications dédiées au sport), afin de questionner les valeurs de l'Olympisme et la manière dont elles sont mises en discours et polarisées. Le corpus est composé de textes institutionnels majeurs (chartes et codes essentiellement). Son étude est complétée par l'analyse d'un second corpus comprenant des « posts » diffusés sur les forums et réseaux sociaux sportifs ainsi que des publications relatives à la communauté Strava. Nous décrivons comment les textes qui régissent l'Olympisme formulent une topique instituante, et comment le sens des valeurs évolue à travers l'actualisation discursive, dans des contextes renvoyant à la pratique du sport amateur. Nous interrogeons en particulier le Respect, l'Amitié et l'Excellence (les trois valeurs essentielles revendiquées par le mouvement olympisme) et leurs liens avec d'autres valeurs (la paix entre les peuples, l'égalité, la solidarité, l'intégrité). L'analyse discursive in situ permet de cerner les enjeux de la reconfiguration de ces fondamentaux dans les pratiques numériques des amateurs, autour du fair-play, de la performance, et plus généralement de ce qui est entendu par « valeurs du sport ».

Mots clés : topique, valeurs, actes de langage, sport, Olympisme

Abstract

This article focuses on discourses dealing with sport (political, institutional, Olympic, etc.) as well as discourses coming from sport experiences (forums, social networks and applications dedicated to sport), in order to question the values of Olympism and the way they are put into discourse and polarized. The corpus is composed of major institutional texts (mainly charters and codes). Its study is completed by the analysis of a second corpus comprising "posts" disseminated on sports forums and social networks as well as publications relating to the Strava community. We describe how the texts governing Olympism formulate an instituting topic, and how the meaning of values evolves through discursive actualisation, in contexts referring to the practice of amateur sport. In particular, we examine Respect, Friendship and Excellence (the three core values claimed by the Olympic movement) and their links with other values (peace between peoples, equality, solidarity, integrity). The discursive analysis in situ allows us to identify the reconfiguration of these fundamentals in the digital practices of amateurs, around fair play, performance, and more generally what is understood by "sport values".

Keywords: topique, values, speech acts, sport, Olympism

Introduction

Notre travail s'inscrit dans le cadre plus général du projet LOCOMOTIVE (Linguistique Orientée Motivation Sportive)¹ qui vise à analyser des discours issus de pratiques sportives (forums, réseaux sociaux et applications dédiés au sport) ainsi que des discours traitant du sport (politiques, institutionnels, olympiens, etc.). Il s'agit notamment, sur le réseau *Strava*², de questionner les stratégies de dénomination des performances des sportifs (amateurs et professionnels), c'est-à-dire la façon dont ces pratiquants désignent leur séance sportive du jour³. Le projet traite également des discours institutionnels émanant d'instances olympiques et c'est dans cet ancrage que se situe l'étude que nous présentons ici. Nous nous centrons sur les valeurs de l'Olympisme (Attali *et al.*, 2009, p. 17) et la façon dont elles sont mises en discours et polarisées (Andrieu, 2020, en ligne). Notre corpus est homogène du point de vue du statut des énoncés puisqu'il s'agit de différents textes institutionnels : chartes et codes essentiellement. Il est également contrastif puisque nous avons étendu dans un second temps l'analyse à des « posts » diffusés sur les forums et réseaux sociaux sportifs ainsi qu'à des éléments relatifs à la communauté *Strava*.

Dans cet article, nous verrons comment les textes qui régissent l'Olympisme formulent une **topique instituante**, et comment le sens des valeurs évolue à travers l'actualisation discursive, dans des contextes renvoyant à la pratique du sport amateur. À partir de ces résultats, nous regarderons, dans des corpus numériques relatifs aux sportifs amateurs, la manière dont les valeurs circulent, et dont elles peuvent se reconfigurer dans un style de vie.

1. Des pratiques sociales et des discours pour fonder

Nous allons nous intéresser dans un premier temps à la dimension patrimoniale de l'Olympisme et aux pratiques et discours qui lui sont associés. Nous observerons la manière dont les valeurs de l'Olympisme se déploient et les fondements du Mouvement olympique sont énoncés.

1 Projet porté par Julien LONGHI et financé par CY Fondation.

2 Strava est une application mobile dédiée à l'entraînement des coureurs à pied et des cyclistes (il existe une section natation également). Ses fonctionnalités permettent de suivre ses performances et de les analyser. Mais Strava est aussi un réseau où l'on peut partager ses courses et entraînements, se comparer aux autres membres, réagir à leurs performances en délivrant des kudos, laisser des commentaires. La meilleure façon de comparer ses performances à celles des autres membres est de concourir sur des segments, à savoir des portions de route ou de sentier créées par des membres et validées par l'application.

3 Les éléments contextuels et évaluatifs associés (y compris les smileys et émoticônes) sont pris en compte ainsi que la mise en scène de soi (*l'ethos* du sportif) à travers des éléments textuels et visuels (photographies, vidéos, tracés de parcours, etc.).

1.1. L'Olympisme comme Patrimoine : Canon et Vulgate

Hérité de l'Antiquité, l'Olympisme moderne fait l'objet depuis sa conception d'une véritable **patrimonialisation** (Andrieu, 2013). En témoigne déjà l'utilisation systématique d'une majuscule sur ce terme, appréhendé comme une notion élaborée par Pierre de Coubertin. C'est ce que rappelle le Préambule de la Charte olympique⁴ : « L'Olympisme moderne a été conçu par Pierre de Coubertin, à l'initiative duquel le Congrès International Athlétique de Paris s'est réuni en juin 1894. »

Par ailleurs, dans la rubrique « Définir l'Olympisme » du site France olympique⁵, on peut lire également que « le terme d'Olympisme désigne l'idéal institutionnalisé du Mouvement olympique. ».

L'acte de nomination, qui précède la dénomination (Siblot, 2001), est fondateur, et l'intentionnalité qui lui est associée participe de la définition sémantique et de la portée sémiotique de la lexie créée. C'est pourquoi, le « potentiel discursif » (Galatanu, 2003, p. 213) de l'entité *Olympisme* ainsi que son « potentiel argumentatif » (*Ibid.*, p. 214) et son « potentiel axiologique » (*Ibid.* p. 216) nécessitent d'être analysés en contexte afin de repérer l'évolution de la polarisation des valeurs (*infra*), en lien avec des modalités actancielles, mais aussi avec des motifs narratifs (Longhi et *al.* à paraître).

Sur le plan de la Pratique Sociale⁶, l'existence d'organes internes, d'instances qui fédèrent l'Olympisme, telles que le CIO et les Fédérations Internationales, participe de l'**édification** de l'Olympisme. Tout comme la création du *Centre d'Etudes Olympiques du CIO*, mais aussi du *Musée Olympique*, ou encore des archives de la *World Olympic Library*, ainsi que des collections du *Patrimoine du CIO*, qui archivent les artefacts olympiques, les enregistrements vidéo et sonores, les photographies, et la mémoire administrative du CIO. Par ailleurs, une *Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine* œuvre pour la promotion et la diffusion internationales de l'Olympisme. Témoignent également de cette patrimonialisation les **symboles** (le drapeau, les anneaux, la flamme), la **devise olympique** (*Citius, Altius, Fortius* - les trois mots latins adoptés en 1894, date de la création du CIO), et les **rituels** ainsi que les **cérémonies solennelles** ancrées dans l'esprit des Olympiades antiques et conservées dans le temps.

4 <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/FR-Olympic-Charter.pdf>

5 <https://international.franceolympique.com/international/actus/5182-dfinir-lolympisme.html>

6 Nous empruntons cette notion à Rastier, qui renvoie à la division du travail en pratiques sociales : « les textes sont configurés par les situations concrètes auxquelles ils participent ; en outre, par la médiation des genres et les discours, ils s'articulent aux pratiques sociales dont les situations d'énonciation et d'interprétation sont des occurrences. » (Rastier et Pincemin, 1999, pp. 91-92).

En raison de cet héritage, le Mouvement olympique moderne affiche des affinités idéologiques et spirituelles avec l'Antiquité. Notons que l'*Académie Internationale Olympique* est fondée sur le site originel des Jeux Olympiques, le sanctuaire d'Ancienne Olympie, lieu des premières Olympiades.

Le thème de la **paix**, hérité de la trêve, est au cœur de l'appel de Coubertin et cette thématique est très marquée dans les textes contemporains relevant de l'Olympisme : « Exportons des rameurs, des coureurs, des escrimeurs : voilà le libre-échange de l'avenir et, le jour où il sera introduit dans les mœurs de la vieille Europe, la cause de la paix aura reçu un nouvel et puissant appui. » (25 novembre 1892, déclaration, 3ème anniversaire de l'USFSA).

Le but du Mouvement olympique moderne est ainsi de « contribuer à la construction d'un monde meilleur et pacifique en éduquant la jeunesse par le biais d'une pratique sportive en accord avec l'Olympisme et ses valeurs »⁷. Notons également que le CIO a établi en juillet 2000 une Fondation Internationale pour la Trêve Olympique (FITO), dans le but de promouvoir la paix par le sport et l'idéal olympique⁸.

La dimension **religieuse** ne disparaît pas complètement de l'Olympisme moderne puisque l'ancienne Olympie reste, dans les écrits de Coubertin, la source d'inspiration des Jeux Olympiques de l'ère moderne : « De même que l'athlétisme antique, l'athlétisme moderne est une religion, un culte, un essor passionnel susceptible d'aller du jeu à l'héroïsme. » (Coubertin, 1906, p. 428). Mais le plus grand témoin de cette patrimonialisation reste l'inscription depuis 2019 de « l'esprit olympique » à **l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France**, étape-clé avant une inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO voulue par Paris 2024.

Ainsi, sans entrer dans l'analyse des rapports complexes entre les adaptations contemporaines du CIO et les écrits de Coubertin, nous pouvons considérer le Patrimoine olympique, et à travers lui, l'œuvre auctoriale de Coubertin, mais aussi les Chartes et textes officiels qui régissent et structurent l'Olympisme moderne comme une **topique instituante**, un **CANON**, au sens de Sarfati :

la première formulation (présumée) d'une topique est par principe instituante (canon) tandis qu'une fois transmise elle s'avère instituée (vulgate), souvent à des fins didactiques. Dès lors que les normes du canon font l'objet de reprises, elles cessent de s'y rattacher, d'où leur caractère de contenu « destitué » (simultanément disponible à l'état d'éventuel « préconstruit ») (Sarfati, 2007, p. 78)

⁷ <https://www.olympic.org/fr/le-cio/diriger-le-mouvement-olympique>

⁸ <https://www.olympic.org/fr/treve-olympique>

Les manuels éducatifs, les outils pédagogiques et les programmes tels que le PEVO (Programme d'Éducation aux Valeurs Olympiques) peuvent alors être considérés comme transmettant la **VULGATE**, la topique instituée, visant à appliquer et à diffuser les **valeurs olympiques**. Ce sont ces valeurs et les modalités qui leur sont associées, construites *dans* et *par* le discours, que nous allons étudier (*infra*).

Examinons ces éléments à l'aune de la théorie des zones - dites *anthropiques* - de *l'entour humain* (Rastier, 2002), c'est-à-dire du monde sémiotique⁹, constitué de performances sémiotiques et de (re)présentations.

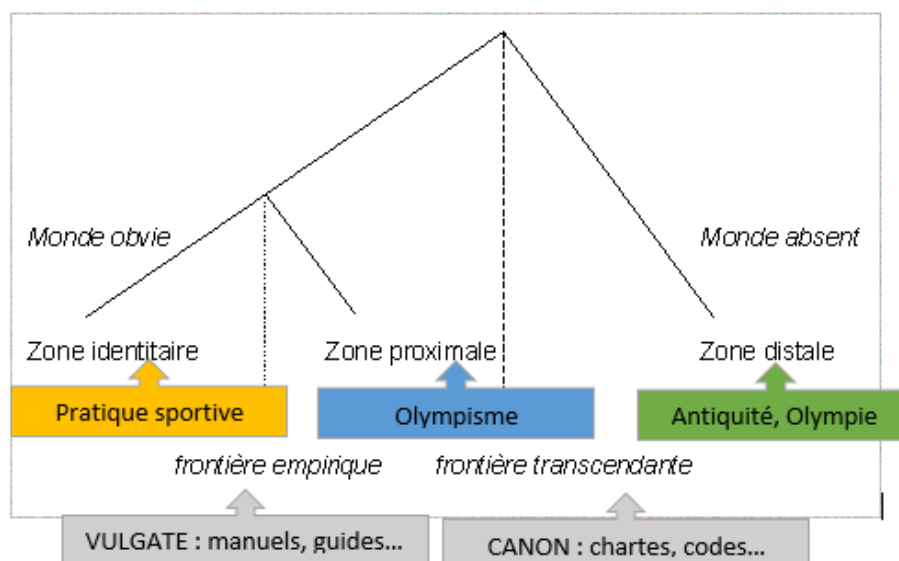
On peut considérer que l'héritage antique se situe dans la **zone distale** (zone d'étrangeté) ; l'Olympisme moderne dans la **zone proximale** (zone d'adjacence) ; et la pratique sportive dans la **zone identitaire** (zone de coïncidence) :

La principale rupture sépare les deux premières de la troisième. En d'autres termes, l'opposition entre zone identitaire et zone proximale est dominée par l'opposition qui sépare ces deux zones prises ensemble à la zone distale. Ainsi, se distinguent un monde obvie (formé des zones identitaire et proximale) et un monde absent (établi par la zone distale). Par rapport aux langages des animaux, la particularité des langues réside sans doute dans la possibilité de parler de ce qui n'est pas là : la zone distale. Sur l'axe de la personne, cela permet de parler des absents. L'homologation des décrochements les situe de préférence dans un autre temps (ancêtres, postérité, envoyés à venir), d'autres lieux et d'autres mondes (héros, dieux, esprits). Sur l'axe du temps, cela ouvre les aires de la tradition et de l'avenir ; sur ceux de l'espace et du mode, celle de l'utopie. (Rastier, 2011, p. 56-57)

⁹ Comme le souligne Rastier (1996, p. 229), « les textes et performances sémiotiques sont engagés dans des pratiques, ils sont des produits d'activités humaines et font donc partie intégrante de l'entour humain ».

Nous proposons les homologations suivantes :

Figure 1 : Zones anthropiques, Frontières, Vulgate et Canon



La **zone identitaire** correspond à la pratique sportive alors que la **zone proximale** renvoie à l'Olympisme. La **frontière empirique** repose sur la VULGATE, faite de manuels, guides et programmes pédagogiques.

La **zone distale** correspond quant à elle à l'Antiquité, à l'Olympie. La frontière entre zone distale et zone proximale (**frontière transcendante**) est habitée par le CANON, fait de chartes, de codes, de textes officiels. Cette projection permet de mesurer la dimension culturelle de l'Olympisme et son ancrage dans la société, l'institution et l'imaginaire collectif.

1.2. La déclaration comme genre discursif

L'approche discursive de la production que constituent les chartes et en particulier, la charte olympique, nous demande de nous interroger sur sa généricité. En effet, la charte comme genre discursif au sens de Maingueneau (2004, p. 180-181), nous amène à observer deux perspectives majeures selon la typologie de cet auteur. Face aux deux grands régimes du discours (le régime conversationnel et les genres institués), la charte s'inscrit dans le second. Plus précisément, elle fait partie des « genres auctoriaux », comme une production revendiquée d'un auteur ou d'un éditeur avec un titre ou sous-titre assumé et annonciateur. De cette manière, la charte fait partie des « textes « intransitifs », expression de la « vision du monde » d'une individualité créatrice » (Maingueneau, 2004, p. 182).

Danblon (2010, en ligne) analyse la déclaration en partant du postulat qu'elle est un genre de discours « dont la fonction est de (re)fonder un monde commun qui concerne une communauté donnée, à laquelle s'adresse la déclaration ». Sa structure s'articule généralement selon trois parties :

« une partie narrative et/ou argumentative qui confère une légitimité à l'acte de déclaration : le préambule,
une partie qui (re)fonde le monde commun par un acte de langage performatif : la proclamation,
une partie qui énonce l'ensemble des règles et principes auxquels sont soumis les individus qui forment le nouveau monde commun : les articles. » (*Ibid.*)

La performativité de la déclaration est importante. De la phase préalable de légitimation, son cœur est marqué par l'acte de proclamation qui en fait un engagement. Enfin, sa déclinaison à travers des règles et des principes propose une opérativité souvent détaillée à valeur contractuelle (morale) pour l'instance qui la propose.

Dans une étude portant sur la charte éthique de 21 grandes entreprises françaises, Mariscal (2013) observe ainsi un genre discursif en évolution rapide. Il évoque alors « un ensemble de valeurs naturalisées à observer sans conditions » dont l'unité structurelle crée un cadre normatif (Mariscal, 2013, p. 351). À la suite de Bronckart et Machado (2005), il considère les chartes comme des textes prescriptifs. Parmi les caractéristiques communes retrouvées dans tous ces travaux, nous pouvons noter la mention de la cible sous une forme généralisante, mais aussi une démarche prescriptive avec une visée intentionnelle. Ces documents officiels prétendent d'une certaine manière répondre à une demande sociale et se veulent promesse de réussite à condition de respecter les règles qu'ils contiennent. L'articulation des différents actes de langage est essentielle, tout comme la notion d'engagement, à travers le serment. Nous en donnerons des exemples en distinguant notamment macro-acte de langage et micro-actes de langage, associés aux modalités déontiques (*infra*). En appui des marqueurs énonciatifs, nous allons poursuivre notre cheminement épistémologique avec la notion de discours constituants, avant d'analyser le système d'opposition des valeurs et contre-valeurs.

1.3. Des discours constituants

La construction des valeurs de l'Olympisme s'inscrit dans la pratique institutionnelle de l'Olympisme (organisationnelle, fonctionnelle et opérationnelle) et dans les discours servant à promouvoir l'Olympisme. Le statut de *discours constituant* implique de fonder sans être fondé. Cette spécificité se retrouve dans les Chartes. Maingueneau et Cossutta (1995, p. 112) soulignent que : « Les discours constituants mettent en œuvre une même fonction dans la production symbolique

d'une société, une fonction que nous pourrions dire d'*archéion* ». Pour eux, l'*archéion* « associe ainsi intimement le travail de fondation dans et par le discours, la détermination d'un lieu associé à un corps d'énonciateurs consacrés et une élaboration de la mémoire » (*Ibid.*).

Ils ajoutent en outre (*Ibid.*, p. 119) :

Les formes énonciatives n'y sont pas un simple vecteur d'idées, elles représentent l'institution dans le discours en même temps qu'elles façonnent en le légitimant l'univers social où elles viennent s'inscrire. Il y a constitution précisément dans la mesure où un dispositif énonciatif fonde, de manière en quelque sorte performative, sa propre possibilité, tout en faisant comme s'il tenait cette légitimité d'une source qu'il ne ferait qu'incarner.

Les Chartes relèvent de ce type de discours et l'*archéion* renvoie à la communauté du sport, des instances du sport et des sportifs pour finir par essaimer dans la société et conquérir l'humanité tout entière. La notion de mémoire est intéressante et l'on trouve par exemple dans la Charte de l'Unesco (Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport¹⁰) des préceptes rappelés en préambule qui circonscrivent déjà l'adhésion supposée à cette topique, mémorisée, entérinée. Cette mémoire est ce que Charaudeau (2001) appelle la « mémoire des discours », constituée autour des savoirs de connaissance et de croyance sur le monde, et qui forme une « communauté discursive ». Les textes tels que les chartes font appel à cette communauté. Charaudeau et Maingueneau (2002) précisent que « les croyances correspondent moins à une tentative d'intelligibilité du monde qu'à une tentative d'évaluation de celui-ci quant à son bien-fondé, et d'appréciation quant à son effet sur l'homme et ses règles de vie » (p. 125). Aussi, ces croyances « relèvent donc de jugements qui contribuent à fabriquer des normes de référence à l'aune desquelles seront évalués les comportements des individus » (*Ibid.*).

Les textes institutionnels entérinent un univers de valeurs et de croyances autour de ce que symbolise le sport, et ces textes définissent les comportements dignes de s'inscrire dans le Mouvement olympique :

[1] « Préambule

La Conférence générale de l'UNESCO,

1. *Rappelant* que la Charte des Nations Unies proclame la foi des peuples dans les droits fondamentaux de l'homme et dans la dignité et la valeur de la personne humaine, et affirme leur résolution de favoriser le progrès social et d'instaurer de meilleures conditions de vie,

2. *Rappelant* qu'aux termes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, chacun peut se prévaloir de

10 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235409_fre

tous les droits et de toutes les libertés qui y sont proclamés, sans discrimination aucune fondée notamment sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou tout autre statut,

3. *Convaincue* que l'exercice des droits de l'homme dépend notamment de la possibilité offerte à tout être humain de développer et de préserver librement et en toute sécurité ses aptitudes et son bien-être physiques, psychologiques et sociaux,

4. *Insistant* sur le fait que les ressources, les pouvoirs et les responsabilités en matière d'éducation physique, d'activité physique et de sport doivent être attribués sans discrimination fondée sur le genre, l'âge, le handicap ou toute autre considération, de façon à vaincre l'exclusion que subissent les groupes vulnérables ou marginalisés,

5. *Reconnaissant* que la diversité culturelle dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport est une dimension du patrimoine immatériel de l'humanité et comprend les jeux physiques, les activités récréatives et la danse, ainsi que les sports et jeux organisés, occasionnels, compétitifs, traditionnels et autochtones,

6. *Sachant* que l'éducation physique, l'activité physique et le sport peuvent apporter toutes sortes de bienfaits individuels et sociaux, comme la santé, le développement social et économique, l'autonomisation des jeunes, la réconciliation et la paix,

7. *Relevant* qu'il est essentiel que l'éducation physique, l'activité physique et le sport soient de qualité pour porter leurs fruits en promouvant des valeurs telles que le fair-play, l'égalité, l'honnêteté, l'excellence, l'engagement, le courage, l'esprit d'équipe, le respect des règles et des lois, le respect de soi et d'autrui, l'esprit de communauté et la solidarité, ainsi que le plaisir et la joie, [...]

13. *Proclame* la présente Charte internationale qui met l'éducation physique, l'activité physique et le sport au service du développement humain, et *engage* chacun et chacune, en particulier les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les organisations sportives, les entités non gouvernementales, le monde des affaires, les médias, les éducateurs, les chercheurs, les professionnels du sport et les bénévoles, les sportifs et leur personnel d'encadrement, les arbitres, les familles, ainsi que les spectateurs, à s'engager à respecter la présente Charte et à la diffuser, de sorte que ces principes deviennent une réalité pour l'ensemble des êtres humains. »

Dans cet extrait [1] de la Charte de l'UNESCO, l'utilisation de l'italique et de formes verbales au participe, au début de chaque phrase, soulignent le caractère martelant du discours. Ces points sont censés être partagés pour garantir le contenu, l'adhésion et l'application de ladite charte.

La dimension performative est visible davantage à la fin de la charte. Les verbes « proclamer » et « engager », énoncés au présent de l'indicatif, affichent leur force illocutoire et l'on repère l'intention perlocutoire. La cohérence pragmatique est manifeste puisque le texte met à la portée de l'interprète l'action langagière engagée, le **macro-acte de langage explicite**, qui consiste à agir dans le sens des principes énoncés et à les diffuser autour de soi, c'est-à-dire à **incarner l'Olympisme** (cf. *infra*).

2. Un système manichéen : des Valeurs et des Anti-Valeurs

La notion de valeurs est fortement corrélée à son contraire, à savoir les anti-valeurs. L'analyse sémionarrative du fonctionnement des instances olympiques (Longhi *et al.* à paraître) montre comment la mise en récit de ces valeurs (et de ces anti-valeurs), au sein même du Mouvement olympique, joue un rôle fort pour une représentation universalisante. Le Mouvement olympique (action concertée) vise à faire adhérer à l'esprit olympique conçu comme Philosophie de vie (joie dans l'effort, bon exemple, responsabilité sociale, respect des principes éthiques fondamentaux universels) et même comme Patrimoine immatériel de l'humanité. En effet, l'héroïsation du Mouvement Olympique est associée à une mission pour l'Humanité toute entière, celle de créer un monde meilleur et pacifique. Si bien que les Nations Unies apparaissent en soutien. Dans ce cadre, les anti-valeurs représentent des menaces pour mener à bien ce programme, elles sont autant de tentations pour la triche, le dopage voire la corruption.

2.1. Des acteurs et des règles

Pour repérer le système de valeurs en jeu et les acteurs engagés, nous analysons un corpus de textes unifié du point de vue des genres et de la thématique : il s'agit de textes institutionnels tels que des chartes, des codes et des conventions.

Tableau 1 : Description du corpus des textes institutionnels

Noms des textes officiels/ institutionnels	Liens
Code du sport	https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318
Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport	http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13150&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
Convention internationale contre le dopage dans le sport	http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=31037&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
Charte olympique	https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/General/FR-Olympic-Charter.pdf
Code mondial antidopage	https://www.wada-ama.org/sites/default/files/resources/files/wada_anti-doping_code_2017_french_revised_v8_linked.pdf
Charte d'éthique et de déontologie du sport français	https://nievre.franceolympique.com/nievre/fichiers/File/charte_dethique_et_de_deontologie_du_sport_francais.pdf

Charte d'éthique et de déontologie FFC	https://www.ffc.fr/app/uploads/sites/3/2019/12/Charte-dEthique-et-de-Deontologie-FFC.pdf
Charte d'éthique et de déontologie FFA	https://www.athle.fr/Reglement/charteethique.pdf
Charte éthique International Trail Running Association	http://www.trail-running-association.org/page/258/Charte_ethique.html

Pour analyser ce corpus, nous avons utilisé le logiciel de statistique textuelle Iramuteq (<http://iramuteq.org>) qui est une « Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires ». Nous avons obtenu le classement des formes actives, principalement composé de substantifs (les prépositions, articles ou pronoms n'en font pas partie par exemple).

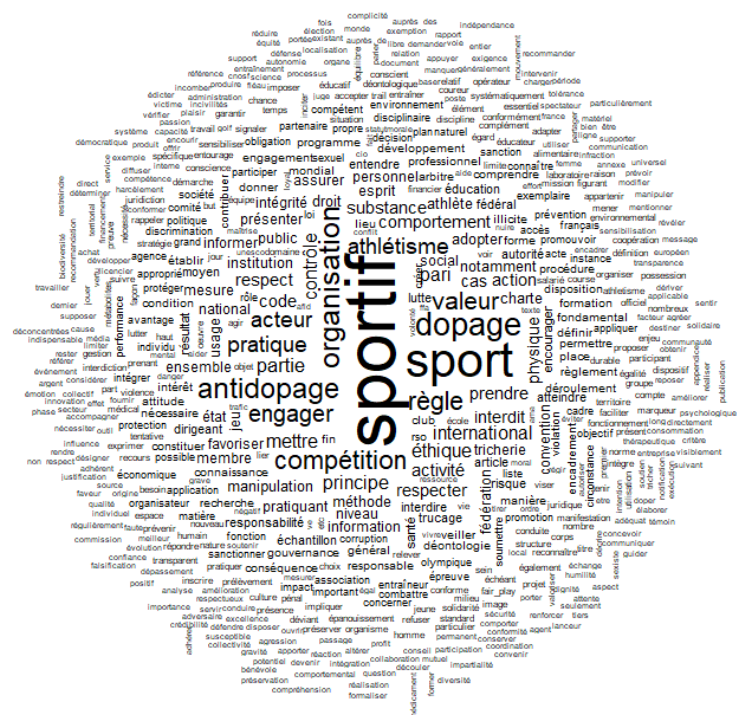
Tableau 2 : Fréquence des lemmes (freq. > 45) dans le corpus

Forme	Freq. ↓	Types
sportif	309	adj
sport	199	nom
dopage	118	nom
organisation	111	nom
antidopage	104	adj
règle	94	nom
compétition	92	nom
valeur	86	nom
engager	81	ver
acteur	77	nom
athlétisme	74	nom
pratique	74	adj
partie	62	nom
pari	58	nom
éthique	58	nom
contrôle	57	nom
international	56	adj
mettre	56	ver
principe	56	nom
activité	54	nom
comportement	54	nom
substance	54	nom
code	52	nom
prendre	49	ver
respect	49	nom
respecter	48	ver
interdit	47	adj
action	45	nom

Le lemme « valeur » arrive en huitième position, avec plus de 80 occurrences, derrière « sportif », « sport », « dopage », « organisation », « antidopage », « règle » et « compétition ». « Ethique » se

classe en 15^{ème} position et « principe » en 19^{ème} position. Il est intéressant de repérer que l'on trouve des termes relatifs aux interdits (le terme « interdit » apparaît 47 fois), à savoir les « paris » sportifs, le « dopage », les « substances » illicites. On note également que les termes en lien avec les « règles », l'« engagement », la « pratique », le « code » et le « respect » sont dans les mêmes fréquences. Un système oppositif « dopage » vs. « antidopage » apparaît dans les spécificités lexicales. Si l'on représente le vocabulaire du corpus, nous obtenons le nuage de mots suivant :

Figure 2 : Nuage de mots issu du corpus des textes institutionnels



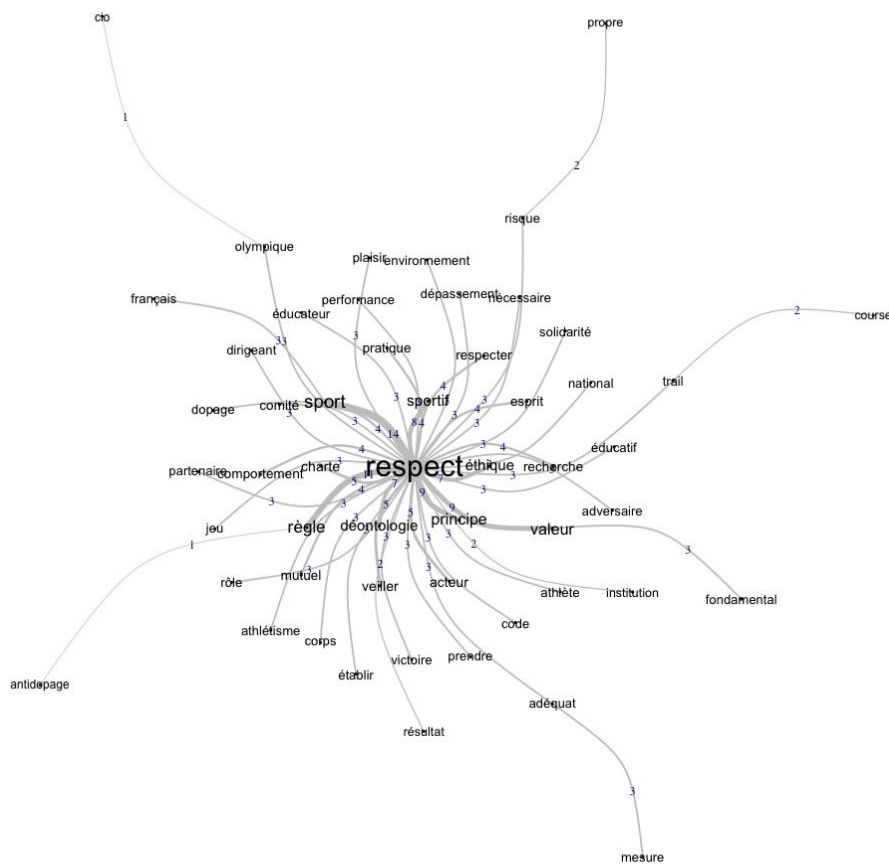
On repère également à des fréquences élevées : « tricherie », « trucage », « manipulation », « corruption » mais aussi « intégrité », « obligation », « engagement », « éducation », « exemplaire », « responsabilité », « lutte », « autorité », « déontologie », « conduite », mais aussi « conscience ». Ce système manichéen, de polarité opposée : négative vs. positive, est prégnant dans les textes de notre corpus. Nous y reviendrons.

Un vocabulaire renvoyant à l'institution et à son pouvoir de contrôle et d'encadrement est très marqué également avec des termes comme : « règlement », « cadre », « code », « loi », « charte », « contrôle », « droit », « méthode », ou encore « discipline ». Les acteurs pour assumer ces rôles sont

principalement : « institution », « membre », « pratiquant », « dirigeant », « fédéral », « gouvernance », « club », « responsable », « entraîneur », mais aussi « athlète ». Ces acteurs, parties prenantes, sont autant de figures agissantes au sein du domaine sportif.

Parmi les trois grandes valeurs de l'Olympisme, c'est le respect qui arrive largement en tête. On dénombre 49 occurrences pour « respect ». Le graphe ci-dessous montre l'environnement lexical dense associé à cette valeur.

Figure 3 : Analyse de similitudes du sous-corpus centré sur le lemme « respect »



Concernant les deux autres valeurs de l'Olympisme, l'Excellence n'apparaît pas dans la *Charte de l'Olympisme* (2020) et l'Amitié apparaît une seule fois :

[2] « La pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play. » (*Charte olympique*, 2020, p. 12)

[3] « Article 10 –La sauvegarde et la promotion de l'intégrité et des valeurs éthiques de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport doivent être pour tous **une préoccupation permanente**

10.1 Toutes les formes d'éducation physique, d'activité physique et de sport doivent être protégées contre les dérives. Des phénomènes tels que la violence, le dopage, l'exploitation politique, la corruption et la manipulation des compétitions sportives compromettent la crédibilité et l'intégrité de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport et altèrent leurs fonctions éducative, formatrice et sanitaire. Les participants, y compris les arbitres, les pouvoirs publics, les institutions de maintien de l'ordre, les organisations sportives, les opérateurs de paris, les détenteurs de droits en rapport avec le sport, les médias, les organisations non gouvernementales, les administrateurs, les éducateurs, les familles, le personnel médical et les autres parties prenantes doivent collaborer pour apporter une réponse coordonnée aux menaces pesant sur l'intégrité.

10.2 Aucun effort ne doit être épargné pour combattre les conséquences néfastes du dopage et pour protéger les aptitudes et le bien-être physiques, psychologiques et sociaux des participants, les vertus du fair-play et de la compétition, l'intégrité de la communauté sportive et les droits des personnes concernées à tous les niveaux. Les règles universelles adoptées en matière de lutte contre le dopage doivent être appliquées à tous les niveaux d'intervention par les autorités internationales et nationales compétentes. »

Cette lutte commune et cette identification partagée des risques et de l'ennemi représentent elles-mêmes des valeurs qu'il s'agit d'intégrer et de renforcer. Ce qui signifie que reconnaître comme telles les anti-valeurs, savoir où se situe le mal, permet de renforcer son appartenance aux valeurs promues. Pour ce faire, l'éducation et la médiatisation (VULGATE) jouent un rôle crucial, affiché clairement :

[4] « 10.9 Les programmes de prévention comprenant des éléments d'éducation et d'information fondés sur les valeurs sont essentiels. Ces programmes doivent promouvoir des attitudes positives à l'égard de la lutte contre le dopage dans le sport et le rejet des manipulations, de la corruption, des abus et de l'exploitation, et être portés à la connaissance des participants, y compris les arbitres, les pouvoirs publics, les institutions de maintien de l'ordre, les organisations sportives, les opérateurs de paris, les détenteurs de droits en rapport avec le sport, les médias, les organisations non gouvernementales, les administrateurs, les éducateurs, les familles, le personnel médical et les autres parties prenantes.

10.10 Les pouvoirs publics et les organisations sportives doivent encourager les médias à promouvoir et protéger l'intégrité de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport. Les médias sont invités à remplir leur rôle d'observateurs critiques et indépendants des événements, des organisations et des parties prenantes, en informant le public des bienfaits, des risques et des valeurs pédagogiques de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport. »

On relève 37 occurrences de la forme « doivent » et 7 occurrences de la forme « doit » dans la Charte de l'Unesco. Ce programme de lutte est ainsi présenté comme un devoir, une prescription qu'il s'agit d'honorer afin de sauvegarder les valeurs partagées.

Mais la Charte de l'Unesco se veut un cadre qui dépasse l'Olympisme. Il est d'ailleurs intéressant de repérer que dans cette Charte il est question de « mouvement sportif » et non de « mouvement olympique ». Même si elle énonce des DEVOIRS, cette charte est présentée comme servant des DROITS fondamentaux, ce qui fait écho à l'engagement de l'UNESCO comme première institution des Nations Unies à reconnaître par une résolution spéciale, immédiatement après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948, que cette dernière a des implications évidentes dans tous les domaines d'activité de l'Organisation¹¹ :

[5] « La Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport est une référence basée sur les droits qui oriente et soutient le processus décisionnel ainsi que les politiques sportives. »

3. Modalités et dimension performative

Comme nous l'avons vu, les chartes et les codes régissent l'Olympisme. Nous analysons plus précisément dans cette partie la manière dont les textes configurent une éthique et une déontologie, à travers un jeu de modalités, et la présence d'actes de langage conférant au discours une dimension performative. Le « potentiel argumentatif » (Galatanu, 2003, p. 214) de l'entité *Olympisme* et de ses corrélats se déploie alors.

3.1. L'universalité

Dans la Charte de l'Unesco les éléments sont énoncés comme des **sentences** ou des **maximes générales** qu'il s'agit de suivre pour incarner ce qui est dit, ce qui est inscrit. Les éléments se déclinent sous la forme d'articles.

Maingueneau et Cossutta (*Ibid.*, p. 116) précisent :

Le caractère constituant d'un discours confère un statut particulier à ses énoncés, qui sont chargés de toute l'autorité attachée à leur statut énonciatif. Plutôt que d'« énoncé », de « texte », voire d'« œuvre », on a affaire ici à des inscriptions. [...] L'inscription est radicalement exemplaire, elle suit des exemples et donne l'exemple.

L'énoncé-inscription est valable à toutes les époques et possède un caractère universel. Les articles de la Charte apparaissent justement comme des énoncés gnomiques. Le ton est assertif et l'on déclame des fondamentaux partagés :

[6] « Article premier – La pratique de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport est un droit fondamental pour tous

1.1 Tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport

11 <https://fr.unesco.org/themes/sport-antidopage/charte-sport>

sans discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune ou tout autre statut.

1.2 La liberté de développer le bien-être et les aptitudes physiques, psychologiques et sociaux doit être promue par toutes les institutions gouvernementales, sportives et éducatives.

1.3 Tous les êtres humains, notamment les enfants d'âge préscolaire, les femmes et les filles, les personnes âgées, les handicapés et les populations autochtones, doivent se voir offrir des possibilités inclusives, adaptées et sans risque de participer à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport. [...] »

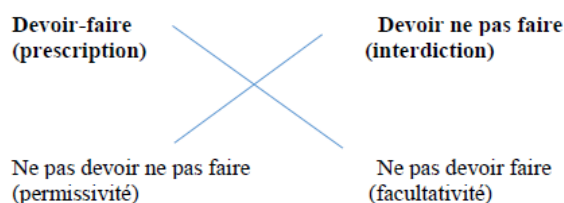
La notion de partage s'étend également à **la mise en œuvre des valeurs** puisqu'il s'agit aussi d'orchestrer ces valeurs, de les appliquer conformément à des lignes directrices et d'en montrer le bénéfice pour l'humanité tout entière.

3.2. Le déontique

L'aspect **déontique** dévolu aux instances est centré sur le *devoir-faire* et le *devoir-ne pas faire* avec des formes verbales modales associées. Des obligations et des interdictions sont énoncées sous forme de règles. Nous reprenons le concept de modalité comme il a été élaboré dans la théorie sémiotique (cf. Greimas et Courtes, 1993).

Voici donc la projection sur un carré sémiotique :

Figure 8 : Carré des modalités déontiques



Comme ce carré l'indique, « Du point de vue sémiotique, la structure modale déontique apparaît lorsque l'énoncé modal, ayant pour prédicat le devoir, surdétermine et régit l'énoncé de faire. » (Greimas & Courtes, [1979] 1993, p. 90). C'est ce qui s'exprime dans les extraits suivants :

[7] « Reconnaissant que le sport est pratiqué dans le cadre de la société, les organisations sportives au sein du Mouvement olympique **se doivent** d'appliquer le principe de neutralité politique » (*Charte olympique*, 2020, p. 12)

[8] « L'appartenance au Mouvement olympique **exige** le respect de la Charte olympique et la reconnaissance par le CIO » (*Charte olympique*, 2020, p. 13)

[9] « Toute personne ou organisation appartenant à quelque titre que ce soit au Mouvement olympique est liée par les dispositions de la Charte olympique et **doit respecter** les décisions du CIO. » (*Charte olympique*, 2020, p. 17)

[10] « Les statuts, les pratiques et les activités des FI au sein du Mouvement olympique **doivent être conformes** à la Charte olympique, en particulier en ce qui concerne l'adoption et la mise en œuvre du Code mondial antidopage, ainsi que du Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions. » (*Charte olympique*, 2020, p. 58)

Des micro-actes de langage de type **[devoir-faire] (avec formes verbales actionnelles successives)** sont explicites : le verbe devoir apparaît 59 fois sous la forme « doit » et 30 fois sous la forme « doivent » dans les 110 pages de la Charte Olympique de 2020.

Ces micro-actes s'inscrivent dans le macro-acte déjà évoqué *supra* : **[incarner l'Olympisme]**

Il est intéressant de noter que dans le cadre qui nous intéresse la *facultativité* tout comme la *permissivité* sont réservées aux **textes d'application des règles**. Ces textes portent sur les tolérances accordées au CIO, sur les situations d'évaluation laissées à la discrétion du CIO, ou encore sur des recommandations. Comme dans les extraits suivants :

[11] « Texte d'application de la Règle 21.

La commission exécutive du CIO **peut accorder** le patronage du CIO, aux termes et aux conditions **qu'elle considère appropriés**, à des compétitions internationales multisportives – de niveau régional, continental ou mondial – à la condition qu'elles se déroulent dans le respect de la Charte olympique et soient organisées sous le contrôle de CNO ou d'associations reconnues par le CIO, avec l'assistance des FI concernées et conformément à leurs règles techniques.

2. La commission exécutive du CIO peut accorder le patronage du CIO à d'autres manifestations, à condition qu'elles soient conformes au but du Mouvement olympique. » (*Charte olympique*, 2020, p. 19)

[12] « Texte d'application des Règles 7-14

Le CIO, **à sa seule discrétion, peut autoriser** les radio-télédiffuseurs des Jeux Olympiques à utiliser le symbole olympique, les emblèmes olympiques ou d'autres propriétés olympiques du CIO et du COJO pour promouvoir les retransmissions des Jeux Olympiques. » (*Charte olympique*, 2020, p. 27)

[13] « Texte d'application des Règles 7-14

Chaque fois que et partout où **cela est possible**, l'emblème olympique d'un CNO doit être susceptible d'enregistrement, c'est-à-dire de protection juridique, dans son pays. » (*Charte olympique*, 2020, p. 30)

[14] « Texte d'application des Règles 27 et 28

Recommandations

Il est recommandé aux CNO :

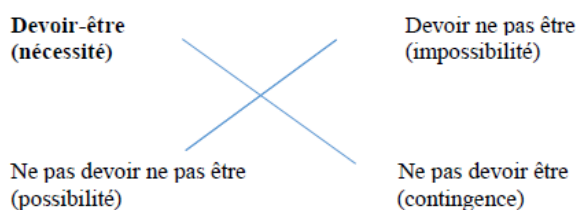
3.1 d'organiser régulièrement – **si possible chaque année** – une Journée ou une Semaine olympique destinée à promouvoir le Mouvement olympique » (*Charte olympique*, 2020, p. 66)

Greimas & Courtes (*Ibid.*, p. 287) confrontent les structures modales du *devoir-faire* et du *pouvoir-faire*. Le *ne pas devoir faire* (facultativité) est ainsi associé au *pouvoir ne pas faire* (indépendance) et le *ne pas devoir ne pas faire* (permissivité) est associé au *pouvoir faire* (liberté). Ce que reflètent bien nos extraits, montrant la complémentarité de ces deux modalités.

3.3. L'aléthique

Incarner l'Olympisme mobilise les modalités **aléthiques** centrées sur le *devoir-être*. « Du point de vue sémiotique, la structure modale dite aléthique se trouve produite lorsque l'énoncé modal, ayant pour prédicat le devoir, surdétermine et régit l'énoncé d'état (ayant l'être pour prédicat). » (Greimas & Courtes, [1979] 1993, p. 11-12).

Figure 9 : Carré des modalités aléthiques



C'est ce que l'on observe dans les exemples suivants de la *Charte d'éthique et de déontologie du sport français*¹² :

[15] Le sport favorise l'expression des vertus humaines, qui constituent le socle d'une pratique éthique et sereine des activités physiques et sportives, en compétition comme en loisir. Le concept et la pratique du sport sont donc directement liés à des valeurs ; **les adopter c'est avoir l'esprit sportif**. Déployées lors de la pratique du sport ou hors du champ des activités physiques et sportives, ces valeurs sont un facteur important de santé, d'équilibre physique et mental, d'épanouissement et d'éducation. Appliquées en société, les valeurs du sport sont un levier pour favoriser la cohésion sociale et le « bien vivre » ensemble. Ces valeurs doivent être définies, propagées et défendues. C'est une responsabilité tant des pratiquants que des institutions sportives et publiques qui organisent, encadrent ou régissent la pratique du sport. Pour diffuser, faire respecter et donner une portée à ces valeurs, chacun doit prendre conscience de **la nécessité de les appliquer d'abord à soi-même**.

Principe 1.1.

12 https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/CNOSF_Juridique/CNOSF_deontologie/charte-ethique-et-de-deontologie-du-sport-adoptee-par-ag-cnosf-2012.05.10.pdf

Avoir l'esprit sportif, dans le sport et dans la vie, c'est :

Être respectueux du jeu, des règles, de soi-même, des autres et des institutions, sportives et publiques

Être honnête, intègre et loyal

Être solidaire, altruiste et fraternel

Être tolérant »

Il s'agit ainsi d'incarner véritablement ces valeurs et de les incorporer dans son « être ». En outre, l'Olympisme dépasse la seule pratique du sport pour se répandre dans la vie quotidienne, en tant que nécessaire équilibre intérieur individuel et collectif.

[16] « Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. » (*Charte olympique*, 2020, p. 12)

L'objectif est ainsi de parvenir à un équilibre sociétal, garant d'une entente entre les individus, et même entre les peuples. Il s'agit « de mettre le sport au service de l'humanité et de promouvoir ainsi la paix ».

Le Mouvement olympique représente ainsi de manière holistique un système de valeurs qui se traduit en actes et en contre-actes et auquel on **appartient**. Reste à analyser ce qu'il en est du point de vue de la pratique amateur, et dans quelles dynamiques s'actualisent les valeurs.

4. Reconstruction pragmatique des valeurs dans les pratiques amateurs : des doxas entre communautés et style de vie

Pour terminer notre analyse, nous proposons d'observer la manière dont les valeurs véhiculées dans les institutions sportives olympiques se reconstruisent, se reconfigurent, ou se transposent dans des textes en lien avec la pratique sportive amateur. En effet, les utilisateurs sportifs s'approprient ces valeurs, les potentialisent et les actualisent à leur manière, les incarnant en discours par l'intermédiaire d'un « geste » individuel ou au moins communautaire.

Pour cela, nous procéderons en deux temps : dans un premier temps, nous nous pencherons sur des textes qui règlent la pratique amateur dans la communauté Strava, afin de voir comment certaines normes peuvent se transmettre par le biais d'outils ou de sites qui fédèrent la pratique de nombreux sportifs ; dans un second temps, nous chercherons dans des corpus de données sociales (forums, réseaux sociaux) la manière dont les utilisateurs échangent à propos de ces valeurs. Sur le plan méthodologique, ces deux ensembles de textes (règlements et données sociales) ne seront pas soumis à une analyse textométrique, comme cela a été le cas pour les textes institutionnels. En effet, il s'agit dans cette partie de faire entrer en résonance les résultats précédemment obtenus dans ces

nouveaux corpus, afin d'observer la propagation possible des résultats dans la communauté des amateurs. Pour une analyse centrée sur les données sociales et leur caractérisation statistique, nous revoions à Petrault *et al.* (sous-évaluation).

4.1. Mise en discours de valeurs dans des textes qui règlent la pratique amateur dans la communauté Strava

Pour le premier point, nous avons constitué un corpus de trois textes en lien avec l'application Strava (« site internet et une application mobile utilisée pour enregistrer des activités sportives via GPS » selon Wikipedia) :

- Consignes relatives au classement des segments
- Indicateur d'activité
- Normes de la communauté Strava

La valeur de respect est très présente dans les textes qui réglementent la pratique dans la communauté Strava. Ainsi, dans les « normes de la communauté Strava » du règlement (2020), on peut lire :

[17] « Faire partie de la communauté Strava, c'est **s'engager à se respecter les uns les autres**, à faire preuve de **respect envers soi-même** et honorer l'étiquette. Nous avons tout à gagner à partager ces valeurs de **respect mutuel**. Voici quelques règles simples à suivre : **Le respect commence par soi-même** ; Choisir la vie plutôt que la vitesse ; Faites preuve de discernement et évaluez les risques liés à vos activités avant votre départ. Restez en contrôle de la situation et évitez de vous mettre en danger ».

[18] « **Le respect passe par celui des autres. Amabilité et fair-play.** Vos séances de sport sont des moments d'union et de convivialité, privilégiez la courtoisie avec les autres athlètes. **Le respect de ses adversaires et la politesse sont évidemment de rigueur.** Proposez votre aide aux athlètes en difficulté. Faites preuve de patience et doublez vos compagnons d'entraînement et de course en prenant soin de ne pas vous et les mettre en danger ».

On trouve non seulement le respect des autres, mais aussi le respect de soi-même. À ce respect sont associés la sécurité, l'amabilité, et le fair-play. De manière moins « absolue », ce texte prône aussi le « respect de la législation ».

À l'interface entre ces deux acceptions du respect, on lit l'invitation « à signaler les attitudes contraires aux valeurs du sport » :

[19] « Utilisez nos outils pour bloquer ou signaler des contenus qui enfreindraient selon vous nos conditions d'utilisation. »

[20] « Quand signaler : Il peut également y avoir des moments où les correspondances de mauvais segment occupent les premières places, parce que les données GPS du titulaire sont inexactes, les informations ont été enregistrées dans un véhicule [...] »

Les termes « bloquer » et « signaler » indiquent les sanctions qui peuvent être appliquées aux utilisateurs qui ne respectent pas les principes de l'application, et plus largement de la communauté Strava. De manière plus originale pour un règlement d'usage d'une communauté sportive, le texte donne des indications en matière de « racisme et discrimination », qui avaient précédemment (Longhi *et al.* à paraître) été identifiées comme des contre-valeurs du sport. On peut ainsi lire en :

[21] Incluez tout le monde et lutez contre le racisme. Strava s'engage activement à éradiquer le racisme et les discriminations dans toutes leurs formes. Si vous utilisez Strava, vous vous engagez à nos côtés, sans exception.

L'usage de l'application, et l'intégration à cette communauté, doit donc pour cet utilisateur s'accompagner d'une dimension morale liée à la tolérance.

4.2. Reconfiguration des valeurs dans un corpus de données sociales (forums, réseaux sociaux)

Pour mesurer la circulation de ces valeurs, et plus largement des valeurs sportives, dans les pratiques, nous avons constitué un corpus hétérogène (Garric et Longhi, 2012) de données sociales :

Tableau 3 : caractéristique du corpus de données sociales¹³

	Nombre d'articles /de publications	Nombre de commentaires	Nombre de mots
1. Réseaux sociaux	7	415	7987
2. Forums	11	339	19460
3. Blogs	5	30	5889
4. Sites spécialisés	5	350	14034
Total	28	1134	47370

13 Plus précisément, dans les réseaux nous avons regroupé les messages de 5 groupes Facebook liés au vélo, à la course ou à Strava, 1 page Facebook et 1 compte Twitter (Dans la musette). Concernant les autres textes, nous avons 11 forums thématiques sur la course, le vélo, ou Strava ; 5 blogs spécialisés sur le vélo ; 5 sites sur le vélo, la course, ou la triche en lien avec ces sports.

Le respect est souvent mentionné dans les échanges, avec le verbe « respecter », quels que soient les supports :

[22] Twitter : « Arrêtez de fantasmer une opposition résistants vs. collabos. On parle de règles de vie simples et d'amendes pour ceux qui ne les **respectent** pas »

[23] Facebook : « ces personnes là **ne respectent vraiment rien...** »

Ces deux exemples utilisent le verbe « respecter » appliqué à des règles ou usages de la pratique sportive. Mais ce verbe peut également être employé de manière plus absolue, comme dans l'exemple de forum suivant :

[24] Forum : « Nous avons des conceptions différentes. Pas d'assistance pas de strava. **Juste rouler respecter et profiter de la nature** » et en réponse « On peut aussi partager une sortie vélo avec de bons potes tout en respectant la nature en étant en VTTAE voire aussi en s'enregistrant sur Strava sans se prendre la tête sur ses performances... Quand ton moral est bas, quand le travail devient monotone, grimpe sur ton vélo et roule sans penser à autre chose que le chemin que tu empruntes »

Avec la succession de verbes à l'infinitif « rouler », « respecter » et « profiter », le verbe « respecter » est utilisé de manière absolue (sans complément) ce qui valorise l'éthique du sportif (« respecter »), qui s'articule à l'action du sportif (« rouler ») et au plaisir (« profiter »). Les sportifs peuvent également commenter l'actualité sportive, comme ce message sur un forum :

[25] « Ce coureur et cette équipe ont déjà **montré leur respect du sport** avec le traitement qu'ils ont infligé à Bouhanni. Perso, je n'ai aucun doute sur la mentalité de Démare, et cette histoire de tricherie ne m'étonne pas du tout »

Malgré la diversité des usages du verbe « respecter », nous retenons de ce premier point l'importance du respect des règles, et du respect en tant que valeur absolue. Si le respect est donc souvent évoqué, c'est que la question même des valeurs est mise en discours, comme on peut l'observer dans ce commentaire :

[26] Commentaire site : « il y en a qui ne connaissent pas **les valeurs du sport**, c'est bien dommage »

En indiquant le regret (« c'est bien dommage ») à propos du fait de ne pas connaître « les valeurs du sport », le commentateur présuppose l'existence de telles valeurs (« les ») et les considère comme un indicateur qualitatif sur la manière dont on peut qualifier des personnes. Mais la communauté des stravistes s'approprie de manière beaucoup plus spécifique la question de la/des valeur(s), notamment en lien avec la question de la performance. En effet, les récompenses virtuelles

attribuées¹⁴ peuvent dépendre d'un certain nombre de paramètres, comme l'évoque un utilisateur sur un forum :

[27] Forum : « La course et le KOM n'ont absolument rien à voir ce sont deux mondes auxquels **il faut distinguer l'esprit, la façon, et la volonté d'aborder les choses**. Comme n'importe qui peut créer un segment, **un KOM ne veut rien dire et n'a de valeur que si il y a une pléiade de cyclistes qui abordent le même segment avec la même intention dans des conditions identiques**, il en va de même que le segment Strava ne fera pas de différence selon si tu as vent de dos ou vent de face, selon si tu as 30 minutes de vélo ou 5h, selon si tu pars faire 1h de vélo ou si tu pars faire de nombreuses heures, il n'a que faire également si tu as roulé dur la veille ou si tu prévois rouler dur le lendemain, il s'en fiche de savoir si tu forces ou si tu te promènes, ni à quel degré tu produis ton effort, bref, un segment reste un segment et un KOM reste un KOM, c'est comme ça tu as des Pass'Cyclisme qui ont des KOM devant des coureurs pros, et naturellement cela n'évalue pas le niveau. »

La relativité de la valeur peut aller jusqu'à la remise en cause pure et simple de la valeur attribuée au principe même de compétition en ligne :

[28] Forum : « Justement je n'y vais pas. Mais quand les stravistes viennent pleurnicher sur les réseaux sociaux (comme forum.velotaf.com), je rigole. **N'oublions pas que Strava est une entreprise fondamentalement mauvaise. J'accueille à bras ouvert tout ce qui en fera baisser l'intérêt et la valeur.** »

En effet, la communauté est jugée négativement grâce à un présupposé (« N'oublions pas que Strava est une entreprise fondamentalement mauvaise »), en transposant l'évaluation de l'entreprise vers les utilisateurs.

La question de la valeur sportive des utilisateurs rejoint la valeur d'excellence que l'on retrouve dans l'Olympisme, et qui peut, en termes de reconfiguration s'incarner avec la « performance » :

[29] Forum : « Si les mecs ont envie de tricher pour se la péter ensuite, c'est leur problème. Dans quel but par contre ? ça je ne vois pas ... Mais tkt, **la vraie performance** se fait et se voit sur le vélo et pas sur Strava. »

[30] Forum : « Perso je suis passé à Strava pour apprendre les noms des passages sympas (le plus souvent segments Strava) de mes parcours préférés **afin d'échanger avec les potes en sachant de quoi on parle et clairement pas pour mes performances... Après que certains fassent la course par Strava interposé ça ne me pose pas de problème... si c'est leur truc...** »

Quand un utilisateur parle de « vraie performance », il induit une relativité de la performance, et une hiérarchie des façons d'aborder, en distinguant « le vélo » et « sur strava ». Le deuxième

14 Les récompenses sur Strava sont : Couronne — King/Queen of the Mountain (KOM/QOM) ou CR (record de course).

utilisateur montre d'ailleurs un autre usage de l'application, pour « apprendre les noms des passages sympas » plus que pour mesurer les performances.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons montré comment dans la sphère olympique (institutionnelle), l'Olympisme rayonne, associé à des valeurs fortes, élevées au rang d'idéaux. Le Respect, l'Amitié et l'Excellence (les trois valeurs fondamentales de l'Olympisme) trouvent des affinités importantes avec la paix entre les peuples, l'égalité, la solidarité, l'intégrité (notamment Chappelet, 2019, p. 72). Notons pour conclure, que l'Excellence y est davantage rattachée à l'éthique comportementale plutôt qu'à la Performance à proprement parler. Il s'agit ainsi d'incarner l'esprit olympique en respectant ses principes et l'imaginaire collectif qui lui est corrélé. L'Excellence renvoie ainsi à la beauté du geste sportif, à ce qu'il représente en termes de persévérance, d'exploit humain et de rêve à poursuivre, mais cette valeur renvoie également à l'*ethos* du sportif, à son éthique, à son caractère exemplaire plutôt qu'à ses performances physiques et sportives stricto-sensu (par exemple, ses temps chronométriques ou ses scores, etc.).

Cette différence est à l'image des posts parfois « rageurs » des sportifs amateurs, qui rivalisent pour remporter des segments sur *Strava* (Pétrault et al., sous évaluation). Loin de les stigmatiser, il est intéressant de questionner en discours les valeurs que ces sportifs portent et défendent puisque certains parmi les sportifs amateurs discutent complètement la notion de performance (Ouerqli et al., 2015, p. 73), concevant le sport davantage comme fédérateur et équilibrant plutôt que comme moyen de se comparer aux autres ou d'afficher ses progrès sur appli.

Références

ANDRIEU Bernard, 2013, *L'Éthique du sport*, Lausanne, L'Âge d'Homme.

ANDRIEU Bernard, 2020, "The need of an Olympic Charter for a sport's ethic", *Diagoras: International Academic Journal on Olympic Studies*, n° 4, p. 45–59. Retrieved from <http://diagorasjournal.com/index.php/diagoras/article/view/89> (consulté le 10 mai 2021).

ATTALI Michaël et al. (éd.), 2009, *Les valeurs de l'olympisme. Un modèle éducatif en débat*, Paris, L'Harmattan.

BRONCKART Jean-Paul et MACHADO Anna Rachel, 2005, « En quoi et comment les « textes prescriptifs » prescrivent-ils ? Analyse comparative de documents éducatifs brésiliens et genevois », in Laurent Filliettaz et al. (dir.), *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes et applications*, Paris, Peeters, p. 221-240.

CHAPPELET Jean-Loup, 2019, « La régulation globale du sport international : les organisations sportives internationales sont-elles un sujet de diplomatie ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 2(2), p. 71-77 ; DOI : <https://doi.org/10.3917/ris.114.0071> (consulté le 10 mai 2021).

CHARAUDEAU Patrick, 2001, « De la compétence sociale de communication aux compétences de discours », in Costantino Maeder, Geneviève Fabry, Luc Collès & Jean-Louis Dufays (dir.), *Didactique des langues romanes : le développement des compétences chez l'apprenant*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, p. 41-54.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*. Paris, Seuil.

COUBERTIN Pierre de, 1906, *Revue Olympique*, Disponible sur : https://stillmed.olympic.org/Documents/Reports/FR/fr_report_782.pdf

DANBLON Emmanuelle, 2010, « À quelles conditions une charte est-elle efficace ? », *Argumentation et Analyse du Discours* URL : <http://journals.openedition.org/aad/769> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.769> (consulté le 3 avril 2021).

GALATANU Olga, 2003, « La Sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours », in María Jesús Salinero Cascante & Ignacio Iñarrea Las Heras, *El texto como encrucijada : estudios franceses y francófonos. Actes du Congrès International d'Études Françaises, La Rioja, Croisée des Chemins, 7-10 mai 2002, vol. 2*, Logroño, Université de La Rioja, p. 213-225.

GARRIC Nathalie & LONGHI Julien (dir.), 2012, « L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données », *Langages*, n° 187, p. 3-11.

GREIMAS Algirdas J. & COURTES Joseph, [1979] 1993, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

LONGHI Julien, DUTEIL Carine & RICHARD Arnaud, à paraître, « Amitié, Excellence, Respect : permanence et variation des valeurs du sport et de l'olympisme dans un corpus de textes institutionnels et officiels », in Gilles Lecocq (dir.), *L'olympisme : Un miroir et un aiguillon pour des sociétés en mutations*, Paris, L'Harmattan, Collection Mouvements des Savoirs.

MAINGUENEAU Dominique, 2004, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.

MAINGUENEAU Dominique & COSSUTTA Frédéric, 1995, « L'Analyse des discours constituants », in Dominique Maingueneau (éd.), *Les Analyses de discours en France, Langages* [en ligne], n° 117, p 112-125. DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1709> (consulté le 12 mars 2021).

MARISCAL Vincent, 2013, « Éthique et idéologie managériale. Analyse du discours des chartes éthiques de 21 multinationales », in Charles Guérin, Gilles Souffi, Sandrine Sorlin, *Le rapport éthique au discours : histoire pratique, analyse*, Paris, Peter Lang, p. 347-364
<http://hdl.handle.net/2078/121250> (consulté le 3 avril 2021).

PETRAULT Jade, LONGHI Julien, DUTEIL Carine & RICHARD Arnaud, *sous-évaluation*, « Triche et signalement sur Strava : analyse des stratégies discursives et des positionnements énonciatifs à l'œuvre dans le contrôle de la performance sportive ».

OUERGLI Faika, DEBOS Franck & MEYER Vincent, 2015, « Valeurs olympiques et réseaux sociaux numériques : controverses et utopies », *Communication et organisation*, n° 48, p. 73-92.

RASTIER François, 1996, « Représentation ou interprétation ? — Une perspective herméneutique sur la médiation sémiotique », in Vincent Rialle et Denis Fiset (dir.), *Penser l'esprit : des sciences de la cognition à une philosophie de l'esprit*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, p. 219-239.

RASTIER François, 2001, « Eléments de théorie des genres », [en ligne] *Texto !* juin 2001 disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html> (consulté le 2 mai 2021)

RASTIER François, 2002, « Anthropologie linguistique et sémiotique des cultures », in François Rastier & Simon Bouquet (éds.), *Une introduction aux sciences de la culture*, Paris, Presses Universitaires de France.

RASTIER François, 2011, « Langage et pensée : dualisme cognitif ou dualité sémiotique ? » *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n° 56, 2011/2. Linguistique cognitive : une exploration critique, p. 29-79. DOI : <https://doi.org/10.3406/intel.2011.1147> ; https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2011_num_56_2_1147 (consulté le 3 avril 2021).

RASTIER François et PINCEMIN Bénédicte, 1999, « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique*, n° 23, p. 83-111

SARFATI Georges-Elia, 2007, « Note sur « sens commun » : essai de caractérisation linguistique et sociodiscursive », *Langage et société*, n° 119, p. 63-80.

SIBLOT Paul, 2001, « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique* [En ligne], n° 36, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2009. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/368>; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.368> (consulté le 08 septembre 2020)